

Guide de GRÈVE

Décembre 2023

Mise à jour 2023-12-09



Directives pour la grève

Afin de vous guider sur la marche à suivre durant une journée de grève, vous êtes invitée à prendre connaissance des informations ci-dessous.

Guide de la gréviste

La grève s'effectue par les personnes qui sont inscrites à l'horaire de travail. Toutes les professionnelles en soins d'un centre d'activités inscrites à l'horaire le jour de la grève doivent exercer leur temps de grève.

À moins d'indication contraire du syndicat, le temps de grève s'effectue à tour de rôle principalement, cependant, pour certains centres d'activités, cela pourrait se faire en bloc. Vous trouverez cette information sur l'horaire de grève qui vous sera fourni.

L'objectif de la grève est de réduire la prestation de travail, à cet effet, votre supérieure immédiate devrait avoir réorganisé le travail afin de tenir compte du temps de grève de chacune des professionnelles en soins de votre centre d'activités.

Durant une journée de grève, il est normal de ne pas faire toutes les tâches d'une journée habituelle de travail. Si un représentant de l'Employeur vous fait une telle demande, contactez-nous le plus rapidement possible.

En guise de solidarité, afin de soutenir la grève et les collègues qui ont des temps de grève plus élevés que d'autres, il est recommandé que les professionnelles en soins aillent rejoindre ces collègues sur la ligne de piquetage ou le lieu de rassemblement pendant les temps de pauses et de repas.

Lorsque vous quittez pour vous diriger sur la ligne de piquetage ou le lieu de rassemblement, vous devez calculer votre temps de déplacement à l'intérieur de votre temps de grève.

Tour de grève

- 1- Prendre connaissance de l'horaire de grève, celui-ci est différent de votre horaire habituel puisqu'il indique le moment de la journée et la durée pendant laquelle vous devez exercer votre temps de grève. Si l'horaire de grève ne semble pas disponible, veuillez nous contacter le plus rapidement possible.

Coordonnées de l'Équipe syndicale -Pour toute urgence, vous pouvez appeler au 1-581-246-0057

- 2- Avant de quitter pour exercer votre temps de grève, assurez-vous que la personne qui a quitté avant vous soit de retour et, si possible, informez votre supérieure immédiate de votre départ.
- 3- Pour exercer votre temps de grève, vous devez rejoindre la ligne de piquetage ou le point de rassemblement de votre installation. Généralement, celui-ci se situe à l'extérieur de votre établissement et devrait être visible.
- 4- Si vous ne pouvez pas quitter votre installation ou si vous n'avez pas suffisamment de temps de grève pour rejoindre la ligne de piquetage ou le point de rassemblement, vous êtes invitée à vous rendre à votre salle de pause pour toute la durée de votre temps de grève. (Du matériel est disponible à votre bureau syndical).
- 5- Pour ceux qui ont suffisamment de temps de grève, **nous vous demandons de venir rejoindre une ligne de piquetage pour manifester avec nous !!! Vous devez OBLIGATOIREMENT venir signer le registre de présence.**
- 6- À votre arrivée sur le lieu de la ligne de piquetage de votre installation, vous êtes invitée à aller à la rencontre de la personne responsable de la grève identifiée par une casquette rouge pour lui indiquer votre présence. Cette personne pourra vous expliquer le déroulement du piquetage et vous transmettre de l'information au besoin.
- 7- À votre retour au centre d'activités, avisez la personne suivante sur l'horaire de grève de votre retour afin qu'elle puisse à son tour aller exercer son temps de grève

Lieux de piquetage et de rassemblement du Syndicat FIQ-SPSICR BSL

Il est possible qu'il n'y ait pas d'Équipe de soutien déployée à votre installation pour organiser la ligne de piquetage. Dans ce cas, vous pouvez avec l'aide de vos collègues former la ligne de piquetage devant l'immeuble où vous exercer habituellement votre travail.

Procurez-vous le matériel dans votre bureau syndical. Des drapeaux, pancartes et matériels y ont été laissés. Il est important de ne pas bloquer les entrées et les sorties de l'installation et de rester sur le terrain de l'employeur.

N'hésitez pas à vous prendre en photo et à nous les transmettre via l'adresse courriel du syndicat vpsecteurest@spsicrbsl.com ou par le Messenger de la FIQ-SPSICRBSL. Vous pouvez aller sur les lignes de piquetage que vous voulez si l'une d'entre elles est plus près de votre lieu de travail ou de votre domicile pour les membres en télétravail par exemple.

Lors de vos journées de grève, nous vous demandons également de ne pas reprendre ce travail après la grève ! Si vous n'êtes pas certaines des tâches que vous pouvez déléster lors des journées de grève, référez-vous à vos gestionnaires, elles sont responsables de vous cibler les tâches non essentielles pouvant être mises de côté.

Il ne faut en aucun cas manquer un temps de dîner ou bien finir plus tard pour rattraper le travail non essentiel non effectué, sinon nous venons défaire tout le travail pour lequel nous avons donné notre mandat de grève et la raison que nous tenons ces journées.

**** Les unités à 100% de services essentiels doivent maintenir le fonctionnement normal des activités. ****

Lignes organisées :

****À VOTRE ARRIVÉE, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT SIGNER LE REGISTRE DE PRÉSENCE SUR LA LIGNE DE PIQUETAGE. ****

Destinataire : Cette directive s'adresse aux délégués responsables d'une ligne de piquetage organisée

Des chapiteaux seront installés sur les terrains des installations centres hospitaliers pour les 8 sites suivants :

1. Hôpital Rimouski
2. Hôpital Rivière-du-Loup
3. Hôpital Basques (chapiteau disponible mais site non-organisé)
4. Hôpital Amqui
5. Hôpital Lapocatière
6. Hôpital Matane
7. Hôpital Mont-Joli
8. Hôpital Notre-Dame-du-Lac

Vous trouvez en annexe, une feuille pour prendre les présences des membres qui se présenteront sur les lignes de piquetage. Il sera important de bien identifier chaque membre avec leur nom, leur centre d'activité, l'heure de sortie et leur matricule.

Le matériel de piquetage et mobilisation est distribué dans les bureaux syndicaux de l'installation ou il y aura des lignes de piquetage (pancartes, sifflets, drapeaux etc.)

Pour chaque ligne de piquetage, il y aura des responsables facilement identifiables avec les casquettes prévues à cet effet. Ces responsables devront communiquer toute problématique ou irrégularité avec le comité d'organisation de la façon suivante.

Problèmes liés aux services essentiels, membres qui ne respecte pas le temps prévu de piquetage, rappel des membres liées à une situation d'urgence, etc. :

❖ **Shirley-Anne Benoît Gagnon : 1-581-246-0057**

❖ **Karine Blaquière : 1-418-509-9820**

Toutes autres problématiques sur les lignes de piquetage, ex : problème avec l'Employeur :

❖ **Jean-Denis Savard : 1-418-254-0207**

Ravitaillement et achats sur les lignes :

Les personnes identifiées comme étant les responsables sur les lignes, seront responsable de procéder aux achats de ravitaillement pour les membres (café, eau, beignes, bouteilles d'eau, barres tendres etc.). Pour l'achat de grosse quantité, la responsable des achats devra passer la commande la veille (ex : Tim Horton).

Gardez précieusement toutes les factures de vos achats et les acheminer rapidement à la Secrétaire/Trésorière, afin que celle-ci vous rembourse rapidement par virement Interac, à l'adresse suivante : secretairetresoriere@spsicrbsl.com

Les délégués qui seront en charge sur les lignes de piquetage, auront droit à un repas. Afin de faciliter la logistique nous vous proposons l'achat de boîtes à lunch. En référence vous aurez en annexe la liste des endroits où vous pourrez procéder aux achats des repas. Il faudra prévoir de passer vos commandes à l'avance, tout en respectant la politique de dépenses.

Tâches des délégués sur les lignes de piquetage :

- ❖ Assurer une présence continue sur la ligne de piquetage
- ❖ S'assurer de la participation des membres sur les lignes, les mobiliser et les encourager à participer.
- ❖ Transmettre l'information du déroulement de la négociation aux membres.
- ❖ Soumettre les situations survenues à la responsable concernée de l'équipe de planification.
- ❖ Tenir un registre de présence des membres qui exercent la grève, et les transmettre à Brendon.
- ❖ Diffuse les horaires de grève pour les centres d'activités n'ayant pas de délégués pour la diffusion des horaires.
- ❖ Mettre en place les solutions apportées par l'équipe de déploiement et de coordination.
- ❖ S'amuser et avoir du plaisir en faisant entendre les revendications des membres. Animer les lignes, voir annexe de slogan à titre informatifs.

Il est important de garder les lieux/sites de piquetage propres. Il est de la responsabilité de tous de ramasser les déchets et de remettre en ordre leur site et cela J-S-N.

Il est important de sécuriser les sites de piquetage qui auront des périodes sans surveillance de nuit. Donc, il faut ramasser les objets de valeurs et fermer les chapiteaux afin de minimiser le risque de vol ou bris.

Ne pas oublier de planifier la première nuit de grève, car tout est fermé pour l'équipe de nuit. Alors, planifier le ravitaillement en conséquence et préparer les chapiteaux en fin de soirée.

Ne pas oublier de planifier la dernière soirée de grève, car il faut s'assurer de tout ramasser et remettre les chapiteaux dans leur état de livraison. Ne pas oublier de laisser les bonbonnes de propane (vide) fournies par l'installateur dans les chapiteaux, sinon elles nous seront facturées.



LIGNES DE PIQUETAGE /SLOGAN 11-12-13-14 décembre 2023

Assez! C'est assez! On est fatiguées!

Assez! C'est assez! On est écœurées!

Grève et mobilisation, c'est ça la solution!

Pas une cenne pour le privé! En santé, investissez!

Le Gouvernement nous méprise! On n'est pas des marchandises!

L'inflation nous appauvrit, on reste unies!

Des emplois de qualité, pour garder toutes les salariées!

Lebel, ton offre est bonne pour la poubelle!

Arrêtez d'nous insulter, des offres comme ça, c'est nous niaiser!

Notre retraite, on l'a méritée!

On n'est pas des pions, on est la solution!

On se tient debout, on va jusqu'au bout!

Des ratios au BC, des ratios ici aussi!

Flexibilité / (réponse) Danger!

Les top guns / (réponse) C'est nous!

Y'a des limites à faire rire de nous!

Legault, t'auras pas notre peau!

Y'a des limites à se faire manquer de respect!

Nurses' strikes save lives!

Y'a des limites à travailler comme des damnées!

Lignes non organisées :

Un message sera transmis aux membres via les réseaux sociaux et courriel, afin qu'elles puissent venir chercher du matériel de mobilisation dans les bureaux syndicaux. Nous vous demandons donc de leur transmettre l'information immédiatement, ainsi que leur nommer si elles sont dans l'impossibilité de se présenter aux lignes organisées, de sortir de l'établissement et de **cesser leur prestation de travail pour le nombre de minutes qui leur est attribuées.**

- ❖ **Consulter l'horaire de grève de votre centre d'activités**
- ❖ **Faire un crochet sur la feuille qui confirme que vous avez grevé.**
- ❖ **Vous rendre sur une ligne de piquetage organisée selon le nombre de minutes dont vous disposez.**
- ❖ **Si impossible, vous procurer pancarte, et sortir à l'extérieur à un endroit visible.**
- ❖ **Ne pas rester au travail car vous ne serez pas rémunérée.**
- ❖ **Faites-vous voir et entendre**

**** Les unités à 100% de services essentiels doivent maintenir le fonctionnement normal des activités. ****

Coordonnées des bureaux syndicaux :

Matane : 1-418-562-3135 poste #14536

Rimouski : 1-418-724-3000 poste #8278

Matapédia : 1-418-629-2211 poste #20108

Mitis : 1-418-775-7261 poste #30207

Témiscouata : 1-418-899-0214 poste #10071

Rivière-du-Loup : 1-418-868-1010 poste #2490

Kamouraska : 1-418-856-7000 poste #7211

Basques : 1-418-851-3700 poste #50507